

COMMUNIQUÉ
Embargo jusqu'à 14 h

BUDGET 2009 DE VILLE DE LAVAL :
DES DÉCISIONS POUR FAIRE FACE À LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Laval, le 15 décembre 2008 – La Chambre de commerce et d'industrie de Laval accueille avec enthousiasme le budget 2009 de la Ville, présenté par le maire Gilles Vaillancourt, lors d'une conférence midi de la Chambre à laquelle participaient plus de 650 gens d'affaires lavallois.

Selon M. Alexandre Joly, président de la Chambre : « *Les choix annoncés par le maire Vaillancourt démontrent une véritable compréhension des défis auxquels sont confrontés les gens d'affaires de Laval et une réelle écoute de leurs attentes. Encore une fois, nous saluons la vision de cette administration qui, année après année, continue à réduire l'endettement municipal en optant de payer comptant de nombreux investissements plutôt qu'en recourant à des emprunts. Cette attitude se répercute automatiquement sur les contribuables qui en bénéficient immédiatement sur leur compte de taxes.* »

Monsieur Joly constate aussi que « la poursuite de l'offensive publicitaire pour la construction domiciliaire constitue une stratégie appropriée pour stimuler cette industrie sur le territoire lavallois. De plus, le fait de maintenir la croissance du taux de taxation sous le taux d'inflation est un véritable incitatif à la croissance et au développement de la ville. Cette situation se confirme d'ailleurs par la firme indépendante Standard & Poors qui maintient la cote de crédit attribuée à Laval, la meilleure cote décernée à une municipalité au Québec ».

La Chambre constate également que les efforts de la municipalité dénotent un parti pris cohérent et substantiel pour le développement durable, notamment par les sommes qu'elle consacre à la plantation d'arbres, à des acquisitions de milieux naturels, par des mesures incitatives pour favoriser l'économie de l'eau et pour augmenter le recyclage.

Monsieur Joly salue aussi le maintien des divers programmes d'assistance pour l'implantation des entreprises sur le territoire, tout comme la poursuite des programmes d'aide pour l'acquisition de résidences ou de leur rénovation.

Finalement, la Chambre constate que ce budget contribuera de façon marquée au développement et profitera à la communauté d'affaires en créant cet environnement économique essentiel à sa croissance.

-30-

Informations : **Martin St-Pierre**
Consultant en communication et relations publiques
450 682-5255, poste 224
514 262-9880 (cellulaire)
mstpierre@ccilaval.qc.ca